



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 16 avril 2012
(OR. en)**

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0249 (NLE)**

**14764/11
ADD 14**

**WTO 329
AMLAT 84
SERVICES 96
COMER 193**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
91		CHAPITRE 91 – HORLOGERIE		
9101		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:		
		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:		
9101 11 00		- - à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9101 19 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:		
9101 21 00		- - à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9101 29 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres :		
9101 91 00		- - fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9101 99 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n° 9101:		
		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:		
9102 11 00		- - à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 12 00		- - à affichage optoélectronique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 19 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:		
9102 21 00		- - à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 29 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres :		
9102 91 00		- - fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 99 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9103		Réveils et pendulettes, à mouvement de montre :		
9103 10 00		- fonctionnant électriquement	4,7	0
9103 90 00		- autres	4,7	0
9104 00 00		Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	3,7	0
9105		Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre :		
		- Réveils :		
9105 11 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0
9105 19 00		- - autres	3,7	0
		- Pendules et horloges, murales :		
9105 21 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9105 29 00		- - autres	3,7	0
		- autres :		
9105 91 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0
9105 99		- autres :		
9105 99 10		- - - Horloges de table ou de cheminée	3,7	0
9105 99 90		- - - autres	3,7	0
9106		Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple) :		
9106 10 00		- Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs	4,7	0
9106 90		- autres :		
9106 90 10		- - Minuteurs et compteurs de secondes	4,7	0
9106 90 80		- - autres	4,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9107 00 00		Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	4,7	0
9108		Mouvements de montres, complets et assemblés:		
		- fonctionnant électriquement:		
9108 11 00		- - à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	4,7	0
9108 12 00		- - à affichage optoélectronique seulement	4,7	0
9108 19 00		- - autres	4,7	0
9108 20 00		- à remontage automatique	5 MIN 0,17 €/p/st	0
9108 90 00		- autres	5 MIN 0,17 €/p/st	0
9109		Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres:		
		- fonctionnant électriquement:		
9109 11 00		- - de réveils	4,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9109 19 00		- - autres	4,7	0
9109 90 00		- autres	4,7	0
9110		Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie:		
		- de montres:		
9110 11		- - Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons):		
9110 11 10		- - - à balancier-spiral	5 MIN 0,17 €/p/st	0
9110 11 90		- - - autres	4,7	0
9110 12 00		- - Mouvements incomplets, assemblés	3,7	0
9110 19 00		- - Ébauches	4,7	0
9110 90 00		- autres	3,7	0
9111		Boîtes de montres des n ^{os} 9101 ou 9102 et leurs parties:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9111 10 00		- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 20 00		- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 80 00		- autres boîtes	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 90 00		- Parties	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9112		Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties:		
9112 20 00		- Cages et cabinets	2,7	0
9112 90 00		- Parties	2,7	0
9113		Bracelets de montres et leurs parties:		
9113 10		- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:		
9113 10 10		- - en métaux précieux	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9113 10 90		- - en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	0
9113 20 00		- en métaux communs, même dorés ou argentés	6	0
9113 90		- autres :		
9113 90 10		- - en cuir naturel, artificiel ou reconstitué	6	0
9113 90 80		- - autres	6	0
9114		Autres fournitures d'horlogerie :		
9114 10 00		- Ressorts, y compris les spiraux	3,7	0
9114 20 00		- Pierres	2,7	0
9114 30 00		- Cadrans	2,7	0
9114 40 00		- Platines et ponts	2,7	0
9114 90 00		- autres	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
92		CHAPITRE 92 - INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS		
9201		Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier:		
9201 10		- Pianos droits:		
9201 10 10		- - neufs	4	0
9201 10 90		- - usagés	4	0
9201 20 00		- Pianos à queue	4	0
9201 90 00		- autres	4	0
9202		Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple):		
9202 10		- à cordes frottées à l'aide d'un archet:		
9202 10 10		- - Violons	3,2	0
9202 10 90		- - autres	3,2	0
9202 90		- autres:		
9202 90 30		- - Guitares	3,2	0
9202 90 80		- - autres	3,2	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9205		Autres instruments de musique à vent (clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple):		
9205 10 00		- Instruments dits "cuivres"	3,2	0
9205 90		- autres:		
9205 90 10		- - Accordéons et instruments similaires	3,7	0
9205 90 30		- - Harmonicas à bouche	3,7	0
9205 90 50		- - Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	3,2	0
9205 90 90		- - autres	3,2	0
9206 00 00		Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	3,2	0
9207		Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple):		
9207 10		- Instruments à clavier, autres que les accordéons:		
9207 10 10		- - Orgues	3,2	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9207 10 30		- - Pianos numériques	3,2	0
9207 10 50		- - Synthétiseurs	3,2	0
9207 10 80		- - autres	3,2	0
9207 90		- autres :		
9207 90 10		- - Guitares	3,7	0
9207 90 90		- - autres	3,7	0
9208		Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent chapitre; appeaux de tous types, sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche:		
9208 10 00		- Boîtes à musique	2,7	0
9208 90 00		- autres	3,2	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9209		Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types:		
9209 30 00		- Cordes harmoniques	2,7	0
		- autres:		
9209 91 00		- - Parties et accessoires de pianos	2,7	0
9209 92 00		- - Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9202	2,7	0
9209 94 00		- - Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9207	2,7	0
9209 99		- - autres:		
9209 99 20		- - - Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9205	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - autres:		
9209 99 40		- - - - Métronomes et diapasons	3,2	0
9209 99 50		- - - - Mécanismes de boîtes à musique	1,7	0
9209 99 70		- - - - autres	2,7	0
XIX		SECTION XIX - ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
93		CHAPITRE 93 - ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9301		Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches:		
		- Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple):		
9301 11 00		- - autopropulsées	exemption	0
9301 19 00		- - autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9301 20 00		- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	exemption	0
9301 90 00		- autres	exemption	0
9302 00 00		Revolvers et pistolets, autres que ceux des n ^{os} 9303 ou 9304	2,7	0
9303		Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple):		
9303 10 00		- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	3,2	0
9303 20		- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse:		
9303 20 10		- - à un canon lisse	3,2	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9303 20 95		- - autres	3,2	0
9303 30 00		- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif	3,2	0
9303 90 00		- autres	3,2	0
9304 00 00		Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 9307	3,2	0
9305		Parties et accessoires des articles des n°s 9301 à 9304:		
9305 10 00		- de revolvers ou pistolets	3,2	0
		- de fusils ou carabines du n° 9303:		
9305 21 00		- - Canons lisses	2,7	0
9305 29 00		- - autres	2,7	0
		- autres:		
9305 91 00		- - des armes de guerre du n° 9301	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9305 99 00		-- autres	2,7	0
9306		Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches:		
		- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé:		
9306 21 00		-- Cartouches	2,7	0
9306 29		-- autres:		
9306 29 40		-- - Douilles	2,7	0
9306 29 70		-- - autres	2,7	0
9306 30		- autres cartouches et leurs parties:		
9306 30 10		-- pour revolvers et pistolets du n° 9302 ou pour pistolets-mitrailleurs du n° 9301	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- autres:		
9306 30 30		--- pour armes de guerre	1,7	0
		--- autres:		
9306 30 91		---- Cartouches à percussion centrale	2,7	0
9306 30 93		---- Cartouches à percussion annulaire	2,7	0
9306 30 97		---- autres	2,7	0
9306 90		- autres:		
9306 90 10		-- de guerre	1,7	0
9306 90 90		-- autres	2,7	0
9307 00 00		Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	1,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XX		SECTION XX - MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS		
94		CHAPITRE 94 - MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; APPAREILS D'ÉCLAIRAGE NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS; LAMPES-RÉCLAMES, ENSEIGNES LUMINEUSES, PLAQUES INDICATRICES LUMINEUSES ET ARTICLES SIMILAIRES; CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES		
9401		Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 9402), même transformables en lits, et leurs parties:		
9401 10 00		- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	exemption	0
9401 20 00		- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	3,7	0
9401 30		- Sièges pivotants, ajustables en hauteur:		
9401 30 10		- - rembourrés, avec dossier et équipés de roulettes ou de patins	exemption	0
9401 30 90		- - autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9401 40 00		- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits	exemption	0
		- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires:		
9401 51 00		- - en bambou ou en rotin	5,6	0
9401 59 00		- - autres	5,6	0
		- autres sièges, avec bâti en bois:		
9401 61 00		- - rembourrés	exemption	0
9401 69 00		- - autres	exemption	0
		- autres sièges, avec bâti en métal:		
9401 71 00		- - rembourrés	exemption	0
9401 79 00		- - autres	exemption	0
9401 80 00		- autres sièges	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9401 90		- Parties:		
9401 90 10		- - de sièges des types utilisés pour véhicules aériens	1,7	0
		- - autres:		
9401 90 30		- - - en bois	2,7	0
9401 90 80		- - - autres	2,7	0
9402		Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opérations, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles:		
9402 10 00		- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties	exemption	0
9402 90 00		- autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9403		Autres meubles et leurs parties:		
9403 10		- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux:		
9403 10 10		-- Tables à dessin (à l'exclusion de celles du n° 9017)	exemption	0
		-- autres, d'une hauteur:		
		--- n'excédant pas 80 cm:		
9403 10 51		---- Bureaux	exemption	0
9403 10 59		---- autres	exemption	0
		--- excédant 80 cm:		
9403 10 91		---- Armoires à portes, à volets ou à clapets	exemption	0
9403 10 93		---- Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	exemption	0
9403 10 99		---- autres	exemption	0
9403 20		- autres meubles en métal:		
9403 20 20		-- Lits	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9403 20 80		- - autres	exemption	0
9403 30		- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux:		
		- - d'une hauteur n'excédant pas 80 cm:		
9403 30 11		- - - Bureau x	exemption	0
9403 30 19		- - - autres	exemption	0
		- - d'une hauteur excédant 80 cm:		
9403 30 91		- - - Armoires, classeurs et fichiers	exemption	0
9403 30 99		- - - autres	exemption	0
9403 40		- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines:		
9403 40 10		- - Éléments de cuisines	2,7	0
9403 40 90		- - autres	2,7	0
9403 50 00		- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	exemption	0
9403 60		- autres meubles en bois:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9403 60 10		- - Meubles en bois des types utilisés dans les salles à manger et de séjour	exemption	0
9403 60 30		- - Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	exemption	0
9403 60 90		- - autres meubles en bois	exemption	0
9403 70 00		- Meubles en matières plastiques	exemption	0
		- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires:		
9403 81 00		- - en bambou ou en rotin	5,6	0
9403 89 00		- - autres	5,6	0
9403 90		- Parties:		
9403 90 10		- - en métal	2,7	0
9403 90 30		- - en bois	2,7	0
9403 90 90		- - en autres matières	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9404		Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple), comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non:		
9404 10 00		- Sommiers	3,7	0
		- Matelas:		
9404 21		- - en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non:		
9404 21 10		- - - en caoutchouc	3,7	0
9404 21 90		- - - en matières plastiques	3,7	0
9404 29		- - en autres matières:		
9404 29 10		- - - à ressorts métalliques	3,7	0
9404 29 90		- - - autres	3,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9404 30 00		- Sacs de couchage	3,7	0
9404 90		- autres :		
9404 90 10		- - rembourrés de plumes ou de duvet	3,7	0
9404 90 90		- - autres	3,7	0
9405		Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs :		
9405 10		- Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques :		
		- - en matières plastiques :		
9405 10 21		- - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 10 28		- - - autres	4,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9405 10 30		-- en matières céramiques	4,7	0
9405 10 50		-- en verre	3,7	0
		-- en autres matières:		
9405 10 91		-- - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 10 98		-- - autres	2,7	0
9405 20		- Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques:		
		-- en matières plastiques:		
9405 20 11		-- - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 20 19		-- - autres	4,7	0
9405 20 30		-- en matières céramiques	4,7	0
9405 20 50		-- en verre	3,7	0
		-- en autres matières:		
9405 20 91		-- - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 20 99		-- - autres	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9405 30 00		- Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël	3,7	0
9405 40		- autres appareils d'éclairage électriques:		
9405 40 10		- - Projecteurs	3,7	0
		- - autres:		
		- - - en matières plastiques:		
9405 40 31		- - - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 40 35		- - - - des types utilisés pour tubes fluorescents	4,7	0
9405 40 39		- - - - autres	4,7	0
		- - - en autres matières:		
9405 40 91		- - - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 40 95		- - - - des types utilisés pour tubes fluorescents	2,7	0
9405 40 99		- - - - autres	2,7	0
9405 50 00		- Appareils d'éclairage non électriques	2,7	0
9405 60		- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9405 60 20		-- en matières plastiques	4,7	0
9405 60 80		-- en autres matières	2,7	0
		- Parties:		
9405 91		-- en verre:		
		- - - Articles pour l'équipement des appareils d'éclairage électriques (à l'exclusion des projecteurs):		
9405 91 11		- - - - Verres à facettes, plaquettes, boules, amandes, fleurons, pendeloques et autres pièces analogues de lustrerie	5,7	0
9405 91 19		- - - - autres (diffuseurs, plafonniers, vasques, coupes, coupelles, abat-jour, globes, tulipes, etc.)	5,7	0
9405 91 90		- - - autres	3,7	0
9405 92 00		-- en matières plastiques	4,7	0
9405 99 00		-- autres	2,7	0
9406 00		Constructions préfabriquées:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9406 00 11		- Résidences mobiles	2,7	0
		- autres:		
9406 00 20		- - en bois	2,7	0
		- - en fer ou en acier:		
9406 00 31		- - - Serres	2,7	0
9406 00 38		- - - autres	2,7	0
9406 00 80		- - en autres matières	2,7	0
95		CHAPITRE 95 - JOUETS, JEUX, ARTICLES POUR DIVERTISSEMENTS OU POUR SPORTS; LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9503 00		Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9503 00 10		- Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées	exemption	0
		- Poupées représentant uniquement l'être humain et leurs parties et accessoires:		
9503 00 21		- - Poupées	4,7	0
9503 00 29		- - Parties et accessoires	exemption	0
9503 00 30		- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires; modèles réduits, animés ou non, à assembler	exemption	0
		- autres assortiments et jouets de construction:		
9503 00 35		- - en matière plastique	4,7	0
9503 00 39		- - en autres matières	exemption	0
		- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines:		
9503 00 41		- - rembourrés	4,7	0
9503 00 49		- - autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9503 00 55		- Instruments et appareils de musique-jouets	exemption	0
		- Puzzles:		
9503 00 61		- - en bois	exemption	0
9503 00 69		- - autres	4,7	0
9503 00 70		- autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	4,7	0
		- autres jouets et modèles, à moteur:		
9503 00 75		- - en matière plastique	4,7	0
9503 00 79		- - en autres matières	exemption	0
		- autres:		
9503 00 81		- - Armes-jouets	exemption	0
9503 00 85		- - Modèles miniatures obtenus par moulage, en métal	4,7	0
		- - autres:		
9503 00 95		- - - en matière plastique	4,7	0
9503 00 99		- - - autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9504		Articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple):		
9504 10 00		- Jeux vidéo des types utilisables avec un récepteur de télévision	exemption	0
9504 20		- Billards de tout genre et leurs accessoires:		
9504 20 10		-- Billards	exemption	0
9504 20 90		-- autres	exemption	0
9504 30		- autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings):		
9504 30 10		-- Jeux avec écran	exemption	0
		-- autres jeux:		
9504 30 30		--- Flippers	exemption	0
9504 30 50		--- autres	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9504 30 90		- - Parties	exemption	0
9504 40 00		- Cartes à jouer	2,7	0
9504 90		- autres :		
9504 90 10		- - Circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition	exemption	0
9504 90 90		- - autres	exemption	0
9505		Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises :		
9505 10		- Articles pour fêtes de Noël :		
9505 10 10		- - en verre	exemption	0
9505 10 90		- - en autres matières	2,7	0
9505 90 00		- autres	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9506		Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; piscines et pataugeoires:		
		- Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige:		
9506 11		-- Skis:		
9506 11 10		--- Skis de fond	3,7	0
		--- Skis alpins:		
9506 11 21		---- Monoskis et surfs des neiges	3,7	0
9506 11 29		---- autres	3,7	0
9506 11 80		--- autres skis	3,7	0
9506 12 00		-- Fixations pour skis	3,7	0
9506 19 00		-- autres	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques:		
9506 21 00		- - Planches à voile	2,7	0
9506 29 00		- - autres	2,7	0
		- Clubs de golf et autre matériel pour le golf:		
9506 31 00		- - Clubs complets	2,7	0
9506 32 00		- - Balles	2,7	0
9506 39		- - autres:		
9506 39 10		- - - Parties de clubs	2,7	0
9506 39 90		- - - autres	2,7	0
9506 40		- Articles et matériel pour le tennis de table:		
9506 40 10		- - Raquettes, balles et filets	2,7	0
9506 40 90		- - autres	2,7	0
		- Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9506 51 00		- - Raquettes de tennis, même non cordées	4,7	0
9506 59 00		- - autres	2,7	0
		- Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table:		
9506 61 00		- - Balles de tennis	2,7	0
9506 62		- - gonflables:		
9506 62 10		- - - en cuir	2,7	0
9506 62 90		- - - autres	2,7	0
9506 69		- - autres:		
9506 69 10		- - - Balles de cricket ou de polo	exemption	0
9506 69 90		- - - autres	2,7	0
9506 70		- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins:		
9506 70 10		- - Patins à glace	exemption	0
9506 70 30		- - Patins à roulettes	2,7	0
9506 70 90		- - Parties et accessoires	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres :		
9506 91		-- Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme :		
9506 91 10		--- Appareils d'exercices à système d'effort modulable	2,7	0
9506 91 90		--- autres	2,7	0
9506 99		-- autres :		
9506 99 10		--- Articles de cricket ou de polo autres que les balles	exemption	0
9506 99 90		--- autres	2,7	0
9507		Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n ^{os} 9208 ou 9705) et articles de chasse similaires :		
9507 10 00		- Cannes à pêche	3,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9507 20		- Hameçons, même montés sur avançons:		
9507 20 10		- - Hameçons non montés	1,7	0
9507 20 90		- - autres	3,7	0
9507 30 00		- Moulinets pour la pêche	3,7	0
9507 90 00		- autres	3,7	0
9508		Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques ambulants et ménageries ambulantes; théâtres ambulants:		
9508 10 00		- Cirques ambulants et ménageries ambulantes	1,7	0
9508 90 00		- autres	1,7	0
96		CHAPITRE 96 - OUVRAGES DIVERS		
9601		Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage):		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9601 10 00		- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire	2,7	0
9601 90		- autres :		
9601 90 10		- - Corail naturel ou reconstitué, travaillé, et ouvrages en ces matières	exemption	0
9601 90 90		- - autres	exemption	0
9602 00 00		Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 3503, et ouvrages en gélatine non durcie	2,2	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9603		Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de broserie; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues:		
9603 10 00		- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	3,7	0
		- Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils:		
9603 21 00		- - Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	3,7	0
9603 29		- - autres:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9603 29 30		- - - Broses à cheveux	3,7	0
9603 29 80		- - - autres	3,7	0
9603 30		- Pinceaux et broses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques:		
9603 30 10		- - Pinceaux et broses pour artistes, pinceaux à écrire	3,7	0
9603 30 90		- - Pinceaux pour l'application des produits cosmétiques	3,7	0
9603 40		- Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603 30); tampons et rouleaux à peindre:		
9603 40 10		- - Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires	3,7	0
9603 40 90		- - Tampons et rouleaux à peindre	3,7	0
9603 50 00		- autres broses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	2,7	0
9603 90		- autres:		
9603 90 10		- - Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- autres:		
9603 90 91		-- - Broses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces ou pour le ménage, y compris les broses à vêtements ou à chaussures; articles de broserie pour la toilette des animaux	3,7	0
9603 90 99		-- - autres	3,7	0
9604 00 00		Tamis et cribles, à main	3,7	0
9605 00 00		Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	3,7	0
9606		Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons:		
9606 10 00		- Boutons-pression et leurs parties	3,7	0
		- Boutons:		
9606 21 00		-- en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	3,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9606 22 00		- - en métaux communs, non recouverts de matières textiles	3,7	0
9606 29 00		- - autres	3,7	0
9606 30 00		- Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons	2,7	0
9607		Fermetures à glissière et leurs parties:		
		- Fermetures à glissière:		
9607 11 00		- - avec agrafes en métaux communs	6,7	0
9607 19 00		- - autres	7,7	0
9607 20		- Parties:		
9607 20 10		- - en métaux communs (y compris les rubans munis d'agrafes en métaux communs)	6,7	0
9607 20 90		- - autres	7,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9608		Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 9609:		
9608 10		- Stylos et crayons à bille:		
9608 10 10		- - à encre liquide	3,7	0
		- - autres:		
9608 10 30		- - - avec corps ou capuchon en métaux précieux, ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	0
		- - - autres:		
9608 10 91		- - - - avec cartouche remplaçable	3,7	0
9608 10 99		- - - - autres	3,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9608 20 00		- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	3,7	0
		- Stylos à plume et autres stylos:		
9608 31 00		- - à dessiner à encre de Chine	3,7	0
9608 39		- - autres:		
9608 39 10		- - - avec corps ou capuchon en métaux précieux, ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	0
9608 39 90		- - - autres	3,7	0
9608 40 00		- Porte-mine	3,7	0
9608 50 00		- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées	3,7	0
9608 60		- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe:		
9608 60 10		- - à encre liquide	2,7	0
9608 60 90		- - autres	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres :		
9608 91 00		- - Plumes à écrire et becs pour plumes	2,7	0
9608 99		- - autres :		
9608 99 20		- - - en métaux	2,7	0
9608 99 80		- - - autres	2,7	0
9609		Crayons (autres que les crayons du n° 9608), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs :		
9609 10		- Crayons à gaine :		
9609 10 10		- - avec mine de graphite	2,7	0
9609 10 90		- - autres	2,7	0
9609 20 00		- Mines pour crayons ou porte-mine	2,7	0
9609 90		- autres :		
9609 90 10		- - Pastels et fusains	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9609 90 90		-- autres	1,7	0
9610 00 00		Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés	2,7	0
9611 00 00		Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main	2,7	0
9612		Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte:		
9612 10		- Rubans encreurs:		
9612 10 10		-- en matière plastique	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9612 10 20		- - en fibres synthétiques ou artificielles, d'une largeur inférieure à 30 mm, placés en permanence dans des cartouches en plastique ou en métal du type utilisé pour les machines à écrire automatiques, les machines automatiques de traitement de l'information et les autres machines	exemption	0
9612 10 80		- - autres	2,7	0
9612 20 00		- Tampons encreurs	2,7	0
9613		Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 3603), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches:		
9613 10 00		- Briquets de poche, à gaz, non rechargeables	2,7	0
9613 20		- Briquets de poche, à gaz, rechargeables:		
9613 20 10		- - avec système d'allumage électrique	2,7	0
9613 20 90		- - avec d'autres systèmes d'allumage	2,7	0
9613 80 00		- autres briquets et allumeurs	2,7	0
9613 90 00		- Parties	2,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9614 00		Pipes (y compris les têtes de pipes), fu me-cigare et fu me-cigarette, et leurs parties:		
9614 00 10		- Ébauchons de pipes, en bois ou en racines	exemption	0
9614 00 90		- autres	2,7	0
9615		Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux, pince-guiches, ondulateurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du n° 8516, et leurs parties:		
		- Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires:		
9615 11 00		- - en caoutchouc durci ou en matières plastiques	2,7	0
9615 19 00		- - autres	2,7	0
9615 90 00		- autres	2,7	0
9616		Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette:		

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9616 10		- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures:		
9616 10 10		- - Vaporisateurs de toilette	2,7	0
9616 10 90		- - Montures et têtes de montures	2,7	0
9616 20 00		- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	2,7	0
9617 00		Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre):		
		- Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, d'une capacité:		
9617 00 11		- - n'excédant pas 0,75 l	6,7	0
9617 00 19		- - excédant 0,75 l	6,7	0
9617 00 90		- Parties (à l'exclusion des ampoules en verre)	6,7	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9618 00 00		Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages	1,7	0
XXI		SECTION XXI - OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ		
97		CHAPITRE 97 - OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ		
9701		Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableaux similaires:		
9701 10 00		- Tableaux, peintures et dessins	exemption	0
9701 90 00		- autres	exemption	0
9702 00 00		Gravures, estampes et lithographies originales	exemption	0

Liste de démantèlement tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9703 00 00		Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières	exemption	0
9704 00 00		Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 4907	exemption	0
9705 00 00		Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique	exemption	0
9706 00 00		Objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge	exemption	0